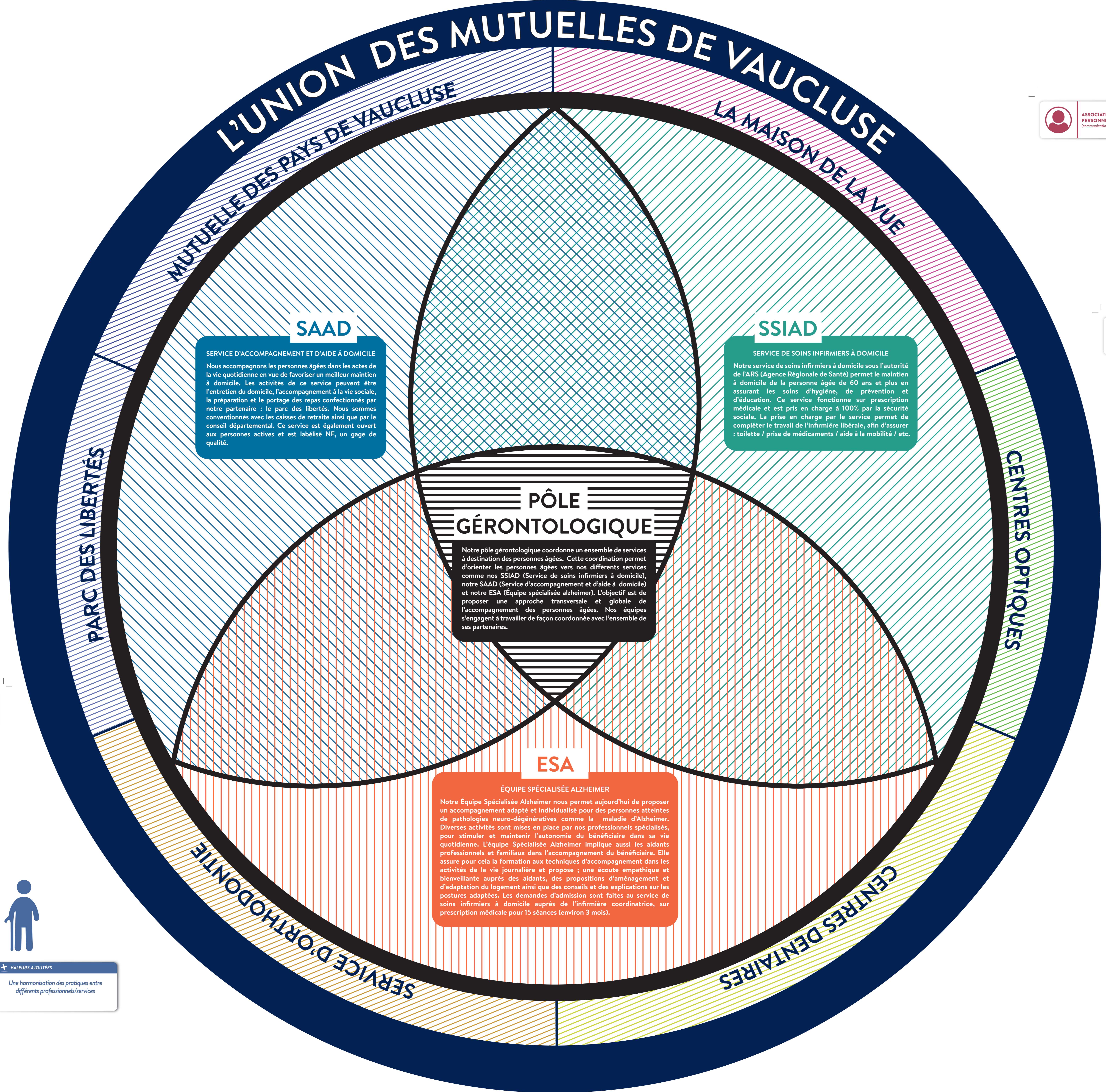


L'UNION DES MUTUELLES DE VAUCLUSE



SAAD
SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT ET D'AIDE À DOMICILE
 Nous accompagnons les personnes âgées dans les actes de la vie quotidienne en vue de favoriser un meilleur maintien à domicile. Les activités de ce service peuvent être l'entretien du domicile, l'accompagnement à la vie sociale, la préparation et le portage des repas confectionnés par notre partenaire : le parc des libertés. Nous sommes conventionnés avec les caisses de retraite ainsi que par le conseil départemental. Ce service est également ouvert aux personnes actives et est labellisé NF, un gage de qualité.

SSIAD
SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE
 Notre service de soins infirmiers à domicile sous l'autorité de l'ARS (Agence Régionale de Santé) permet le maintien à domicile de la personne âgée de 60 ans et plus en assurant les soins d'hygiène, de prévention et d'éducation. Ce service fonctionne sur prescription médicale et est pris en charge à 100% par la sécurité sociale. La prise en charge par le service permet de compléter le travail de l'infirmière libérale, afin d'assurer : toilette / prise de médicaments / aide à la mobilité / etc.

PÔLE GÉRONTOLOGIQUE
 Notre pôle gérontologique coordonne un ensemble de services à destination des personnes âgées. Cette coordination permet d'orienter les personnes âgées vers nos différents services comme nos SSIAD (Service de soins infirmiers à domicile), notre SAAD (Service d'accompagnement et d'aide à domicile) et notre ESA (Équipe spécialisée Alzheimer). L'objectif est de proposer une approche transversale et globale de l'accompagnement des personnes âgées. Nos équipes s'engagent à travailler de façon coordonnée avec l'ensemble de ses partenaires.

ESA
ÉQUIPE SPÉCIALISÉE ALZHEIMER
 Notre Équipe Spécialisée Alzheimer nous permet aujourd'hui de proposer un accompagnement adapté et individualisé pour des personnes atteintes de pathologies neuro-dégénératives comme la maladie d'Alzheimer. Diverses activités sont mises en place par nos professionnels spécialisés, pour stimuler et maintenir l'autonomie du bénéficiaire dans sa vie quotidienne. L'équipe Spécialisée Alzheimer implique aussi les aidants professionnels et familiaux dans l'accompagnement du bénéficiaire. Elle assure pour cela la formation aux techniques d'accompagnement dans les activités de la vie journalière et propose : une écoute empathique et bienveillante auprès des aidants, des propositions d'aménagement et d'adaptation du logement ainsi que des conseils et des explications sur les postures adaptées. Les demandes d'admission sont faites au service de soins infirmiers à domicile auprès de l'infirmière coordinatrice, sur prescription médicale pour 15 séances (environ 3 mois).

